

PRÉAMBULE

EVO & GO est une structure engagée dans la protection, l'éducation et l'inclusion des adolescents en difficulté.

Conformément aux principes républicains, notre dispositif repose sur la laïcité, garantissant un cadre respectueux de la diversité des croyances et des convictions de chacun.

La laïcité est un principe fondamental qui assure la neutralité de l'espace éducatif et permet à chaque jeune de grandir dans un environnement inclusif, apaisé et propice à son épanouissement personnel.

ARTICLE PRINCIPES FONDAMENTAUX

1

EVO & GO applique et défend les principes de la laïcité :

- La **liberté de conscience** et la liberté de culte dans le respect du cadre éducatif et des lois de la République.
- L'**égalité de traitement** de tous les jeunes, sans distinction de religion, de culture ou de conviction.
- La **neutralité de l'établissement** et de ses professionnels dans l'accompagnement et l'encadrement des jeunes.

ARTICLE NEUTRALITÉ DES PROFESSIONNELS ET DU CADRE ÉDUCATIF

2

- Tous les membres de l'équipe éducative, sociale et administrative s'engagent à respecter la neutralité dans leurs échanges avec les jeunes, les familles et les partenaires.
- Aucun professionnel ne peut manifester ses opinions politiques ou religieuses dans l'exercice de ses fonctions.
- L'établissement ne favorise ni ne discrimine aucune croyance ou conviction.

ARTICLE RESPECT DES JEUNES ET DES FAMILLES**3**

- Chaque jeune accueilli a droit au respect de ses croyances et pratiques religieuses, dans la limite du respect des règles de vie collective.
- Aucun jeune ne peut être contraint à participer à une pratique religieuse ou à exprimer ses convictions.
- Le respect mutuel est une valeur fondamentale : aucun prosélytisme ni pression religieuse ne sera toléré.

ARTICLE VIE COLLECTIVE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT**4**

- Les pratiques religieuses doivent s'exercer dans un cadre personnel et ne doivent pas perturber le bon déroulement des activités éducatives et pédagogiques.
- Les temps de repas sont organisés dans un esprit de respect des habitudes alimentaires de chacun, sans obligation de menus confessionnels.
- Aucune absence pour motif religieux ne pourra être imposée par la structure, sauf dans le cadre des règles de l'Éducation nationale ou d'accords spécifiques validés avec l'encadrement.

ARTICLE PRÉVENTION DES CONFLITS ET DIALOGUE**5**

- En cas de difficulté liée à l'application de cette charte, un espace de dialogue est prévu avec les éducateurs et la direction.
- L'équipe éducative veille à sensibiliser les jeunes aux valeurs de la laïcité et du vivre-ensemble.
- Tout comportement de nature à enfreindre ces principes pourra donner lieu à un rappel au cadre et à des mesures adaptées.

ARTICLE ENGAGEMENT DE CHACUN**6**

Cette charte s'impose à tous : jeunes accueillis, familles, professionnels et partenaires de **EVO & GO**.

Elle vise à garantir un cadre de vie équilibré, où chacun peut évoluer dans un climat de respect et de sérénité.



10 avenue de Dallas
21000 Dijon
FRANCE

Direction EVO & GO

☎ 06 48 80 64 35

✉ contact@evo-et-go.fr